

## 4èmes Journées nationales de France urbaine

Nantes, 9 et 10 septembre 2021

Jeudi 9 septembre 2021 – 14h00-15h30

### Atelier n° 1 : Sécurité

**Responsables France urbaine** : Kader MAKHLOUF, Maxime MERLIN

**Intervenants** :

- David MARTI, maire du Creusot et président de la communauté urbaine du Creusot-Montceau, co-président de la commission « Sécurité » de France urbaine
- Gaël PERDRIAU, maire de Saint-Etienne et président de Saint-Etienne métropole, co-président de la commission « Sécurité » de France urbaine
- Christophe REYNAUD, directeur de projet, chargé de la police de sécurité du quotidien
- Virginie MALOCHET, sociologue à l'Institut Paris Region, chercheuse associée au Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (Cesdip-CNRS)
- Nathalie KOENDERS, 1ère adjointe au maire de Dijon

**Problématique** : Comment les grandes villes investissent-elles le champ de la sécurité et de la tranquillité publique ?

La gouvernance des politiques de sécurité et la question de la répartition des compétences entre les forces de sécurité intérieure et les polices municipales demeurent au cœur des préoccupations des élus des grandes villes. Ainsi, France urbaine s'est pleinement mobilisée ces derniers mois dans un contexte où l'actualité législative et politique en matière de sécurité a connu une accélération sans précédent : livre blanc sur la sécurité intérieure, proposition de loi sur la sécurité globale, contrat de sécurité intégrée, projet de loi sur les séparatismes, police de sécurité du quotidien... L'ensemble de ces initiatives ont pour point commun de rechercher la meilleure articulation entre tous les acteurs qui interviennent, au niveau local comme au niveau national, dans le champ de la sécurité. Dans ce cadre, la question de la complémentarité entre police nationale et police municipale est particulièrement centrale. S'il est trop tôt pour tirer un bilan précis de l'efficacité des dernières évolutions législatives en matière de sécurité, on pourra légitimement s'interroger sur la lisibilité et l'efficacité, pour les acteurs concernés mais aussi pour nos concitoyens, des politiques de sécurité telles que redéfinies par ces différents textes.

La délimitation des responsabilités et des prérogatives qui incombent à l'Etat est aux collectivités doit-elle gagner en clarté ? Quel sera l'impact des dernières évolutions législatives et réglementaires sur la gouvernance locale des politiques de sécurité ? La sécurité doit-elle avant tout demeurer une compétence régaliennne de l'Etat ? Comment les grandes villes investissent-elles le champ de la sécurité et de la tranquillité publique ? Avec quels moyens et pour quelles responsabilités ? Les

polices municipales ont-elles vocation à prendre toujours plus de compétences au risque d'assister à un retrait de l'Etat ?

C'est par le regard croisé des résultats d'une enquête réalisée par France urbaine auprès de ses membres et des grandes mutations impulsées par le Gouvernement en matière de gouvernance de la sécurité que nous aborderons cet atelier.

#### Déroulé :

L'atelier sera divisé en 3 séquences réparties comme suit :

#### **1- Etat des lieux : Des villes qui investissent de plus en plus le champ de la sécurité – 25 min**

- Intervention de **David MARTI**, maire du Creusot et président de la communauté urbaine du Creusot-Montceau, co-président de la commission « Sécurité » de France urbaine - : **10 min**
- Intervention de **Virginie MALOCHET**, sociologue à l'Institut Paris Region, chercheuse associée au Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (Cesdip-CNRS) – **15 min**

#### **2- Repenser le continuum de sécurité pour répondre aux enjeux locaux de sécurité – 30min**

- Intervention de **Christophe REYNAUD**, directeur de projet, chargé de la police de sécurité du quotidien - **10 min**
- **Gaël PERDRIAU**, maire de Saint-Etienne et président de Saint-Etienne métropole, co-président de la commission « Sécurité » de France urbaine -**10 min**

#### **3- Débat : Quel rôle pour les polices municipales à l'avenir ? – 30 min**

- Intervention de **Nathalie KOENDERS**, 1ère adjointe au maire de Dijon – **10 min**
- Réactions tribune et salle – **15 min**

#### **4- Conclusion – 5 mn.**